



Agora

**Programme CaRE : point d'étape,
actions à venir**
21 mai 2026

Les intervenants

Direction programme



Christophe MATTLER

Directeur de Projet



Estelle NICAUD

Directrice de Programme



Ange HIRSCH

Expert cybersécurité



Laure HELENE-DUHESME

Chargée de mission



ANSSI | Agence nationale de la
sécurité des systèmes
d'information



Gilles LAROCHE

Chef de projet cybersécurité



1. Bilan global 2025-2026 du programme CaRE
2. NIS2
3. Focus Axe 2 – Les CRRC
4. Focus Axe 4 – Les domaines de sécurité opérationnelle
5. Les prochains travaux du programme CaRE

BILAN GLOBAL 2025-2026 DU PROGRAMME CaRE

Rappel sur le plan d'action du programme

Gouvernance et résilience

Renforcer la gouvernance et la résilience en cybersécurité dans le secteur de la santé, en articulation avec les niveaux national, régional et local

Ressources et mutualisation

Prise en compte de la pénurie de talents et de ressources dans les établissements, et mise en avant du besoin de mutualiser et de pérenniser les ressources humaines.

Sensibilisation

Encourager un engagement fort de chacune des parties prenantes de la cybersécurité dans les établissements de santé.

Sécurité opérationnelle

Soutenir financièrement les investissements jugés prioritaires via des « Domaines » (via des appels à financements et/ou appels à projets).



Le plan d'action du programme CaRE se décline autour de 4 axes

AXE 1 Gouvernance et résilience

Préparation de la réponse aux crises cyber

- Portage des actions d'élaboration des **PCRA**, de leurs **tests** et de l'**intégration** d'un **volet numérique** au plan blanc au **domaine 2**

Démarche d'auto-évaluation de la maturité par les ES et ESSMS

- **Publication d'une nouvelle version de l'OPSSIMS** destiné aux ESSMS
- Evaluation de la **maturité sur l'identification électronique** intégrée à **HospiConnect**

AXE 2 Ressources et mutualisation

Catalogue des offres cyber mis à jour mensuellement

- **493** offres publiques et **549** offres d'industrielles recensées (ouvert aux industriels depuis 2024)

CRRC

- **Montée en puissance** des CRRC lancés en 2024 et soutenus à hauteur de **26 M€** dont **8 M€** dédiés au secteur médico-social

AXE 3 Sensibilisation

Etude de perception des risques cyber dans les ES

- **Publication** de l'étude menée auprès de **700 directeurs hospitaliers**

Témoignages

- **Partage** de plusieurs **RETEX** d'établissements sur **la gestion de cyberattaques**

AXE 4 Sécurité opérationnelle

Domaines prioritaires

- **Atteinte des cibles du Domaine 1** « Annuaires techniques et exposition sur internet » par 939 candidats sur 1181
- **Lancement du Domaine 2** « Stratégie de continuité et de reprise d'activité »
- **Lancement de la généralisation HospiConnect**, portant sur les thématiques d'identification électronique
- **Lancement du POC de l'AAP médico-social** avec 3 parcours déclinés selon la maturité des ESSMS

Etude de perception sur les risques cyber



Contexte

Une enquête nationale a été réalisée auprès de 719 directeurs d'établissements de santé afin de comprendre comment les établissements perçoivent les risques cyber et les leviers d'amélioration. De cette étude émerge quelques enseignements :

La cybersécurité : une compétence technique à une compétence stratégique au cœur des arbitrages des Directeurs des établissements de santé

La continuité des soins, priorité des Directeurs d'établissements de santé en cas de cyber attaque : un atout pour renforcer la confiance des usages

La coopération et la mutualisation des expertises territoriales considérées comme levier de performance par les directeurs d'établissements de santé

Le soutien financier du programme considéré comme nécessaire et à pérenniser

Pour plus d'informations sur cette étude, n'hésitez pas à visiter le site de l'ANS !



Scannez-moi

ANSSI

Point d'étape NIS 2

NIS 2 : un changement de paradigme par rapport à NIS 1 pour faire face à une menace devenue systémique

Constat

D'une menace principalement ciblée à une menace également opportuniste

Cible

Touche l'ensemble du tissu économique, y compris les plus petites structures (PME/ETI, collectivités territoriales, associations, etc.)

Pour y répondre

Changement d'échelle

De quelques centaines d'entités **désignées** à plusieurs milliers d'entités majoritairement régulées selon une **logique de seuil**

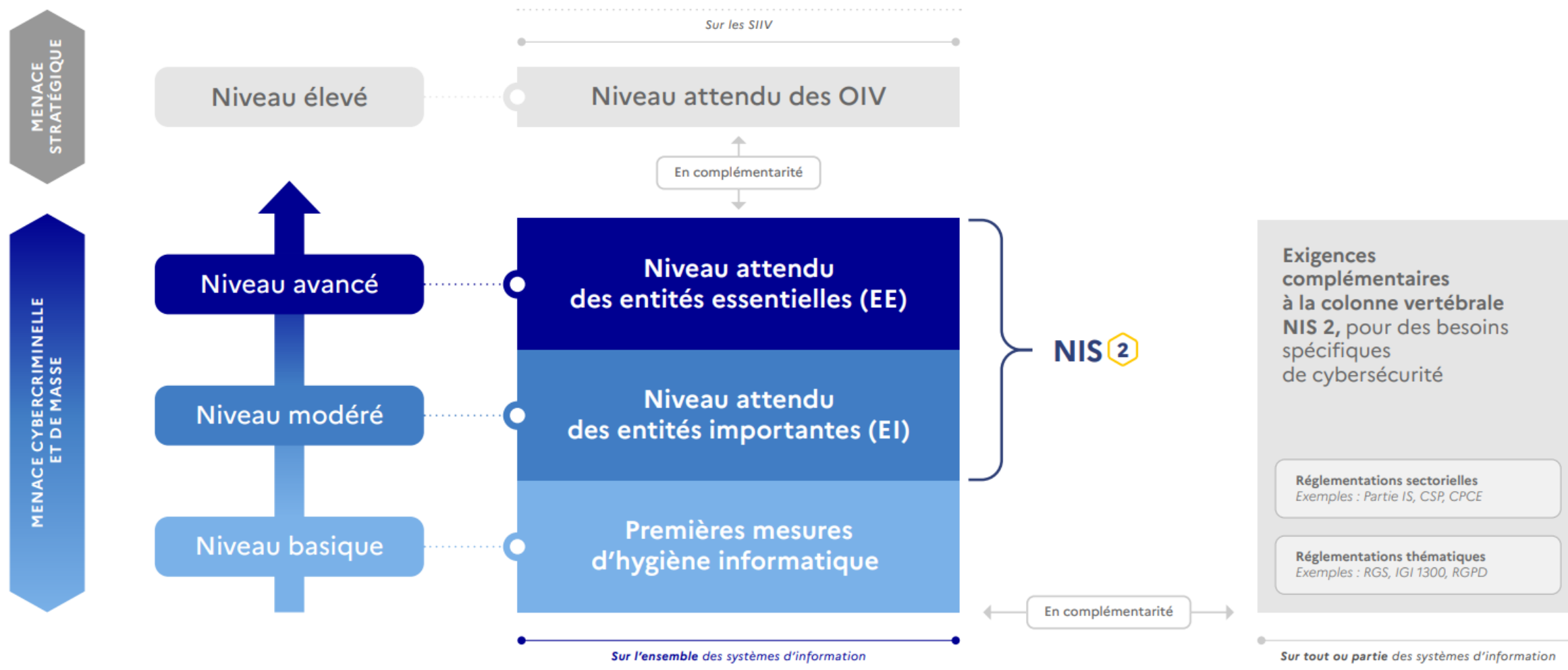
Niveau d'exigence

Un niveau de sécurité imposé et adapté à la maturité et au profil de l'entité

Sanctions

Sanctions administratives proportionnées au type d'entité et à la gravité des manquements

NIS 2 : colonne vertébrale du cadre réglementaire de cybersécurité



Pour les entreprises, 18 secteurs sont concernés dans 2 catégories

Secteurs hautement critiques

- Administrations publiques
- Eaux potables
- Eaux non potables
- Énergies
- Espace
- Gestion des services Technologies de l'information et de la Communication (interentreprises)
- Infrastructures des marchés financiers
- Infrastructures numériques
- Santé
- Secteur bancaire
- Transport

Autres secteurs critiques

- Fabrication, production et distribution de produits chimiques
- Fournisseurs numériques
- Gestion des déchets
- Industries manufacturières
- Production, transformation et distribution de denrées alimentaires
- Recherche
- Services postaux et d'expédition

ETI et grandes entreprises

Entités essentielles (EE)

Entités importantes (EI)

Moyennes entreprises

Entités importantes (EI)

Micro et petites entreprises

Entités non assujetties

NIS 2 : les entités concernées dans le champ santé/social

- Présentation simplifiée basée sur la directive dans l'attente de l'aboutissement de la transposition

	Grandes entités ~ ETP > 250	Moyennes entités ~ 250 > ETP > 50	Petites entités ~ ETP < 50
Périmètres spécifiques à la santé			
Prestataires de soins de santé	Entités essentielles	Entités importantes	Hors périmètre NIS 2
Industrie pharmaceutique			
Fabricants de dispositifs médicaux			
Autres périmètres liés à la santé			
Administration publique	Entités essentielles		Hors périmètre NIS 2
Infrastructures numériques et services TIC <small>Périmètre soumis à un règlement d'exécution de la commission européenne</small>	Entités essentielles	Entités importantes	
Organismes de recherche	Entités importantes		

3 obligations principales pour les EE et EI



Enregistrer son organisation auprès de l'autorité nationale compétente. En France, l'ANSSI.



Notifier ses incidents importants et ses vulnérabilités critiques à l'ANSSI.*

* Pour les entités déjà concernées par une obligation de déclaration au CERT Santé, il est prévu que la notification NIS 2 puisse être faite au travers de la même démarche

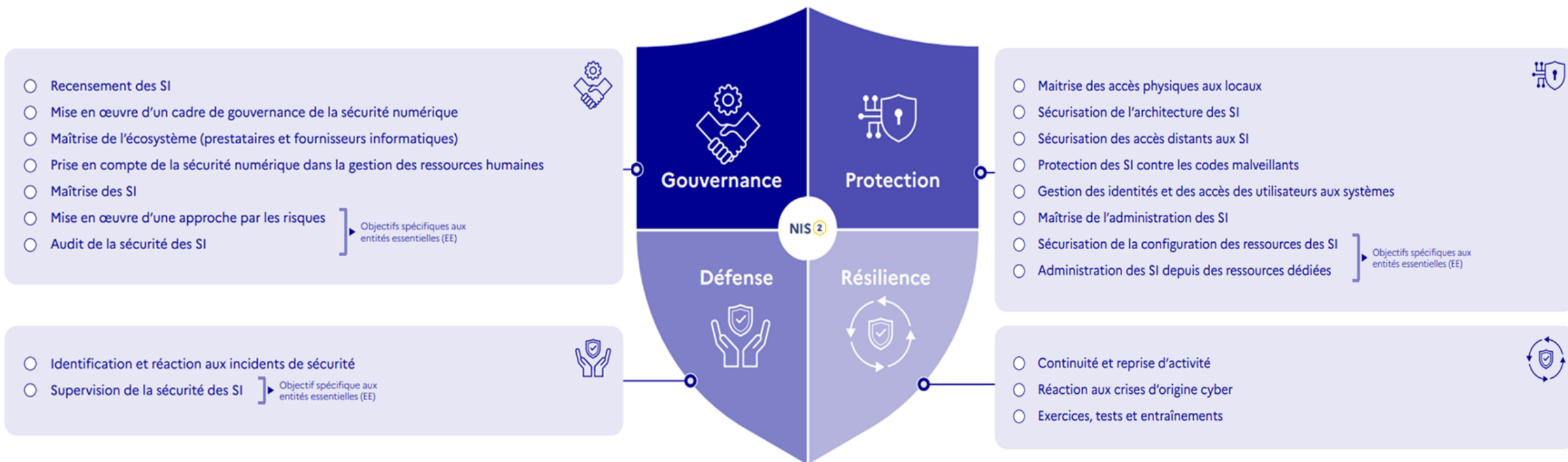


Mettre en œuvre des mesures de gestion des risques, par le respect des objectifs de sécurité fixés par la transposition de la directive NIS 2.

Réduire ses risques cyber

Le Référentiel Cyber France (ReCyF) applicable à NIS2

Le référentiel des exigences de sécurité (ReCyF) de l'ANSSI. 20 objectifs de sécurité obligatoires pour les EI et EE. Les objectifs 16 à 20 sont réservés aux EE.

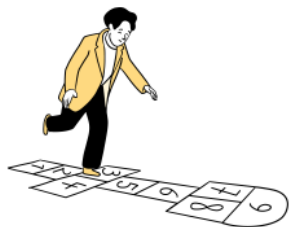


MesServicesCyber

- S'adresse à **toutes les entités publiques et privées** souhaitant renforcer leur cybersécurité.
- **2 cibles prioritaires** auxquelles est réservé l'accès à certains services numériques : les entités régulées (i.e NIS 2) ainsi que les **entités publiques** (État, collectivités territoriales)
- *La plateforme est destinée à évoluer et proposer de nouveaux services.*



Catalogue général



- Des ressources pour débiter en cybersécurité
- Des ressources pour approfondir ses connaissances

Services NIS 2



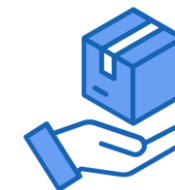
- S'informer
- Se pré-enregistrer dès maintenant
- Ressources et outils **pour aider à réduire ses risques cyber**
- Déclarer un incident

En complément de NIS 2 : l'arrivée du Cyber Resilience Act (CRA)

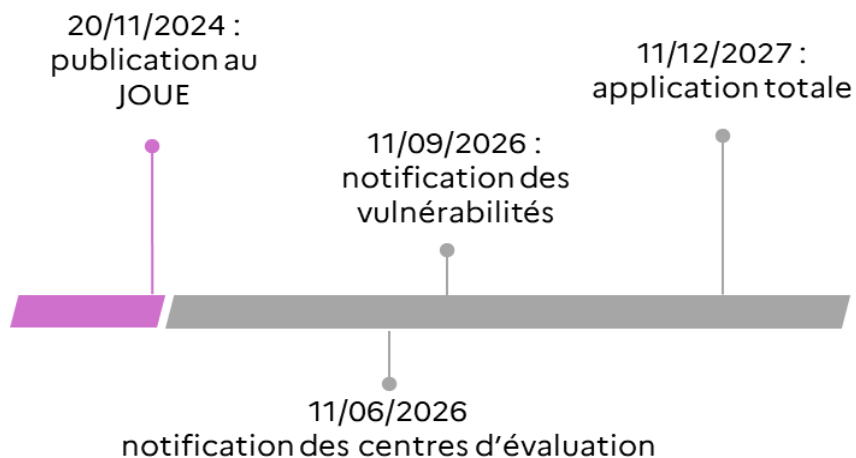
Le règlement CRA prévoit des **exigences essentielles de cybersécurité sur les produits et sur la gestion des vulnérabilités**, et établit des **procédures d'évaluation de la conformité**.

Le CRA vise à :

- renforcer la **cybersécurité des produits comportant des éléments numériques** en établissant un cadre juridique uniforme ,
- imposer des obligations de cybersécurité aux **fabricants, importateurs et distributeurs**, dès la conception et tout au long du cycle de vie des produits ;
- renforcer la **transparence pour les utilisateurs**.



 **Le règlement entrera en application progressivement entre juin 2026 et décembre 2027.**



A noter : les dispositifs médicaux **sont hors champ d'application** et traités dans le cadre des règlements européens dédiés aux dispositifs médicaux

FOCUS AXE 2 – LES CRRC

Contexte

Dans le cadre de l'axe 2 du plan d'action CaRE (Ressources et mutualisation), il est demandé aux ARS de mettre en place des **centres de ressources cyber (CRRC)**, en charge de développer une offre de services répondant aux besoins prioritaires des établissements. Ces CRRC se sont vus attribuer plusieurs missions et **objectifs tant généraux que spécifiques**, propres au secteur du médico-social.

Les enjeux

- Les CRRC poursuivent leur dynamique de structuration et sont de mieux en mieux identifiés par les établissements sanitaires, mais la mobilisation du secteur médico-social est à accélérer.
- Les CRRC développent de plus en plus d'initiatives de mutualisation (groupements d'achat, formations régionales, postes à déployer en cas d'incident...)

Objectifs portés par les CRRC

Animer la communauté
cyber de la région

Accompagnement
aux exercices de
crise cyber

Renforcement de
la maturité

Sensibiliser les acteurs
sanitaires et médico-sociaux
en région

Promouvoir les domaines
CaRE auprès des ES/ESMS

Diagnostic
cyber

Favoriser l'émergence
d'initiatives autour de la
cybersécurité

Accompagner les
établissements dans le
déploiement du PCRA «
CaRE »

Soutenir les ES/ESMS dans
l'atteinte des objectifs des
différents domaines

Accompagner la formation cyber
des professionnels
informatiques)

Construire un échelon de
réponse régional lors des
incidents cyber (hors CERT)

Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à visiter le site de
l'ANS !



Scannez-moi

Programme Care D2 « Stratégie de continuité et de reprise d'activité »

Accompagnement en région Bretagne

Une offre de services et des partenaires



Phase préparatoire au D2 CaRE

AMI pour le projet de co-construction d'une offre d'accompagnement pragmatique PCRA auprès des ES bretons

Sélection du prestataire pour l'accompagnement au projet

Mars 2025

Parution du programme Care D2

Juillet 2025

Groupes de travail pour la co-construction du jeu de cartes PCRA accompagnés par PWC Crisalyde

Octobre 2025

Décembre 2025

Avril 2025

GT n°1 du recueil des besoins d'accompagnement régional à Care D2

Septembre 2025

GT n°2 du recueil des besoins d'accompagnement régional à Care D2

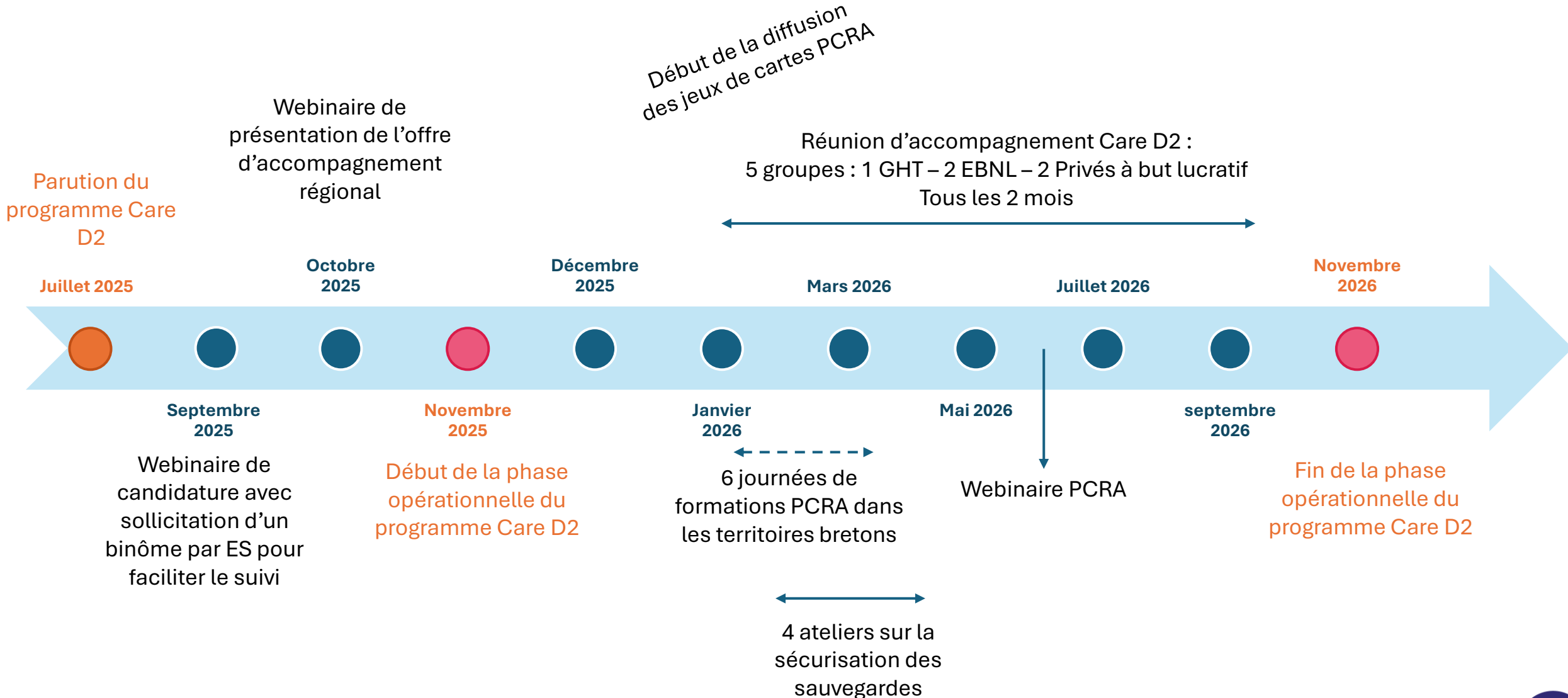
Novembre 2025

Début de la phase opérationnelle du programme Care D2

Sollicitation des trois prestataires du marché régional cyber résilience pour l'ajout de nouvelles UO pour l'atteinte des objectifs Care D2 – objectif



Phase d'accompagnement au D2 CaRE



Zoom sur la méthodologie PCRA (1)



La méthode pragmatique c'est d'abord un jeu de carte, comprenant :

Cartes « Contexte »



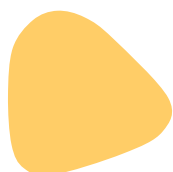
C0 – Absence d'informatique



C1 – Bureautique et internet



C2 – Informatique de base



C3 – Retour progressif d'un SI

Cartes « activités »



Chaque carte comprend une activité de l'unité fonctionnelle choisie.

Cartes « objectifs »



Chaque carte représente un objectif avec des solutions de continuité ou de reprise d'activité à décrire

Zoom sur la méthodologie PCRA (2)

La méthode pragmatique, c'est ensuite JOUER !!



- ❑ Adhésion immédiate des participants
- ❑ Réflexion collaborative et émulation de groupe
- ❑ Forcer la synthèse par le format
- ❑ Gain de temps ET gain qualitatif
- ➔ Les cartes restent une modalité d'animation, pas un livrable

Zoom sur les ateliers de sécurisation des sauvegardes



- Organisation de webinaires
 - #1 : Mettre en place le 3-2-1 + Cas particulier des SI et/ou sauvegardes externalisées
 - #2 : Construire une architecture de sauvegarde sécurisée
 - #3 : Supervision des sauvegardes et tests de restauration
 - #4 : Etat de l'art de la sauvegarde et RETEX
 - *Sauvegarde et soins, le contexte*
 - *Etat de l'art et concepts clés*
 - *Panorama de solutions*
 - *Sauvegarde et cybersécurité*
 - *Retours d'expérience d'établissements bretons*



- Fourniture de modèles de documents associés

FOCUS AXE 4 – DOMAINES DE SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE

D1 - Annuaire techniques et exposition sur internet

Le Domaine 1 visait à accompagner les établissements à **maitriser les risques d'exposition sur internet et la sécurisation de leurs annuaires**.



65 M€

dédiés au financement des ES dont **27,6 M€** validés pour paiement



1 181

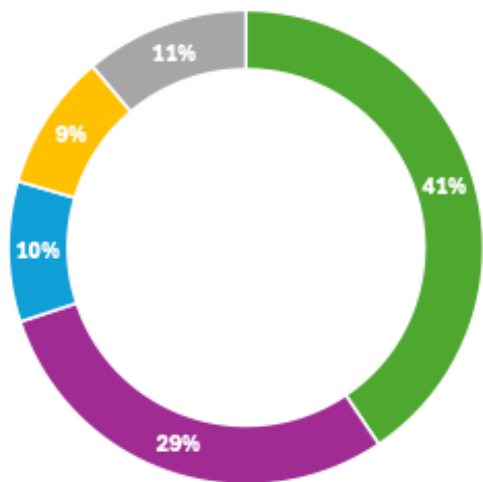
candidats engagés soit **83%** des candidats éligibles



939

candidats ayant atteint les objectifs

Bilan



- **Nette amélioration** des **niveaux de sécurisation des audits ADS et de la surface exposée** avec une **forte diminution** de la part d'établissements présentant des **vulnérabilités critiques**
- **Implication forte des régions** et l'accompagnement des candidats
- Poursuite **des contrôles financiers** permettant de **valider le montant de financement accordé** au regard de l'éligibilité des dépenses soumises

■ Atteinte totale
■ Atteinte partielle
■ Atteinte avec ajustements
■ Dossiers refusés
■ Dossiers non déposés

Mars 2024
Publication de l'arrêté

Mars-Avril 2024
Phase de candidature

Juin 2025
Fin de la phase de réalisation des travaux

Juin 2026
Fin des contrôles ANS

D1 Bis - Annuaires techniques et exposition sur internet complémentaire

Le Domaine 1 bis vise à réintégrer des structures initialement non éligibles au D1 afin qu'elles puissent également **sécuriser** leurs **Active Directory** et limiter leur **exposition internet**.



2 M€

dédiés au financement
des ES



81

candidats éligibles



21

candidatures validées

Ce domaine ne constitue pas une nouvelle opportunité de recandidater ni un complément de financement par rapport au Domaine 1.

Les objectifs portés dans le domaine 1 bis sont identiques au domaine 1 et intègrent nativement les ajustements des opérations de contrôle

Prochaines actions

- **Accompagnement des candidats** au niveau **national et régional** dans l'atteinte des objectifs du domaine

Janvier 2026
Publication de l'arrêté

Février-Mars 2026
Phase de candidature

29 octobre 2026
Ouverture du guichet de
dépôt des objectifs

31 mars 2027
Fermeture du guichet de
dépôt des objectifs

Novembre 2027
Fin des contrôles ANS

D2 - Stratégie de continuité et de reprise d'activité

Le domaine 2 porte sur l'amélioration de la résilience des établissements de santé au travers de la construction et du test de **leur stratégie de continuité et de reprise d'activité**, mais aussi au travers de **la sécurisation du système de sauvegarde**.



45 M€

dédiés au financement
des ES



1457

candidats éligibles



1147

candidats engagés
soit un taux de
candidature de **79%**

Avancement

- **Accompagnement national** autour des thématiques **PCRA** et de **sauvegarde** auprès des candidats sous forme de webinaires et d'un RETEX disponible sur le site de l'ANS
- **Offre régionale fournie par les CRRC** pour soutenir les établissements dans l'atteinte des objectifs et particulièrement sur le volet PCRA



Retrouvez les ressources documentaires du D2 ici



Juillet 2025

Publication de l'arrêté

Sept-Oct 2025

Phase de candidature

16 janvier 2026

Ouverture du guichet de
dépôt des objectifs

18 novembre 2026

Fermeture du guichet de
dépôt des objectifs

Juin 2027

Fin des contrôles ANS

Appel à projet spécifique au secteur médico-social

Afin de soutenir les **ESSMS** dans le renforcement de leur cybersécurité et pour prendre en compte leurs spécificités **technologiques et organisationnelles**, des appels à projets sont lancés en plusieurs itérations :

- ▶ **Une 1ère itération**, sous forme de POC permet **de tester ce dispositif avant sa généralisation** à l'ensemble du secteur. Ce **POC a été lancé le 31 mars 2026**.
- ▶ Dans un second temps, suite au RETEX du POC et après ajustements, **plusieurs itérations seront déployées sur un périmètre élargi**



3 parcours
conçus selon la
maturité cyber



21
lauréats



Près de 1,8 M€
prévus pour le POC de
l'AAP

Principes

- **3 parcours au choix** s'adaptant à la maturité des candidats :
 - Parcours 1 : Maturité cyber faible, ESSMS sans ressources cyber dédiées
 - Parcours 2 : Maturité cyber faible, ESSMS avec potentiellement des ressources cyber dédiées
 - Parcours 3 : Maturité cyber intermédiaire
- Chaque parcours contient des prérequis, des objectifs obligatoires et des objectifs à la carte

Mars 2026 –
Publication du cahier
des charges

Mai-Juin 2026
Phase de candidature
AAP POC

T1 2027
Fin de la phase de
réalisation des travaux

T1 2027 – Lancement
de l'itération suivante

HospiConnect vise à **sécuriser la chaîne d'identification électronique** au sein des établissements et s'appuie sur 2 programmes de financement : **HOP'EN 2** et **CaRE**.

Le dispositif **HospiConnect CaRE** porte sur le **financement des moyens d'identification électronique** afin de permettre la **mise en œuvre d'une authentification à deux facteurs (2FA)**, en conformité avec le RIE.



27,3 M€

dédiés au financement
des MIE



1445

candidats éligibles



1335

candidatures validées
soit un taux de
participation de **92%**

Avancement

- **Accompagnement national renforcé sous la bannière unifiée HospiConnect** (HOP'EN 2 et CaRE)
- Mise à disposition d'un **questionnaire d'auto-évaluation de la maturité des ES en termes d'identification électronique**
- **Ouverture prochaine de la 1^{ère} phase de relève** de l'atteinte des objectifs



Il s'agit de la généralisation de l'AAP Alpha dont les retours ont été pris en compte pour construire l'accompagnement autour de ce dispositif

Janvier 2026

Publication de l'arrêté

Janvier-Février 2026

Phase de candidature

S2 2026

1^{ère} relève de l'atteinte
des objectifs

Mi juin-mi juillet 2027

2^{ème} relève de l'atteinte
des objectifs

Mi juin-mi juillet 2028

Dernière relève de
l'atteinte des objectifs

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR



Gouvernance et résilience

- Travaux sur la certification HAS
- Publication d'une instruction cyber à destination des établissements mise à jour dans le contexte de NIS 2



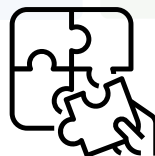
Ressources et mutualisation

- Pérennisation des Centres Régionaux de Ressources Cyber (CRRC)



Sensibilisation

- Partage de RETEX sur les impacts d'une cyberattaque
- Appui à la structuration de l'offre de formation cyber

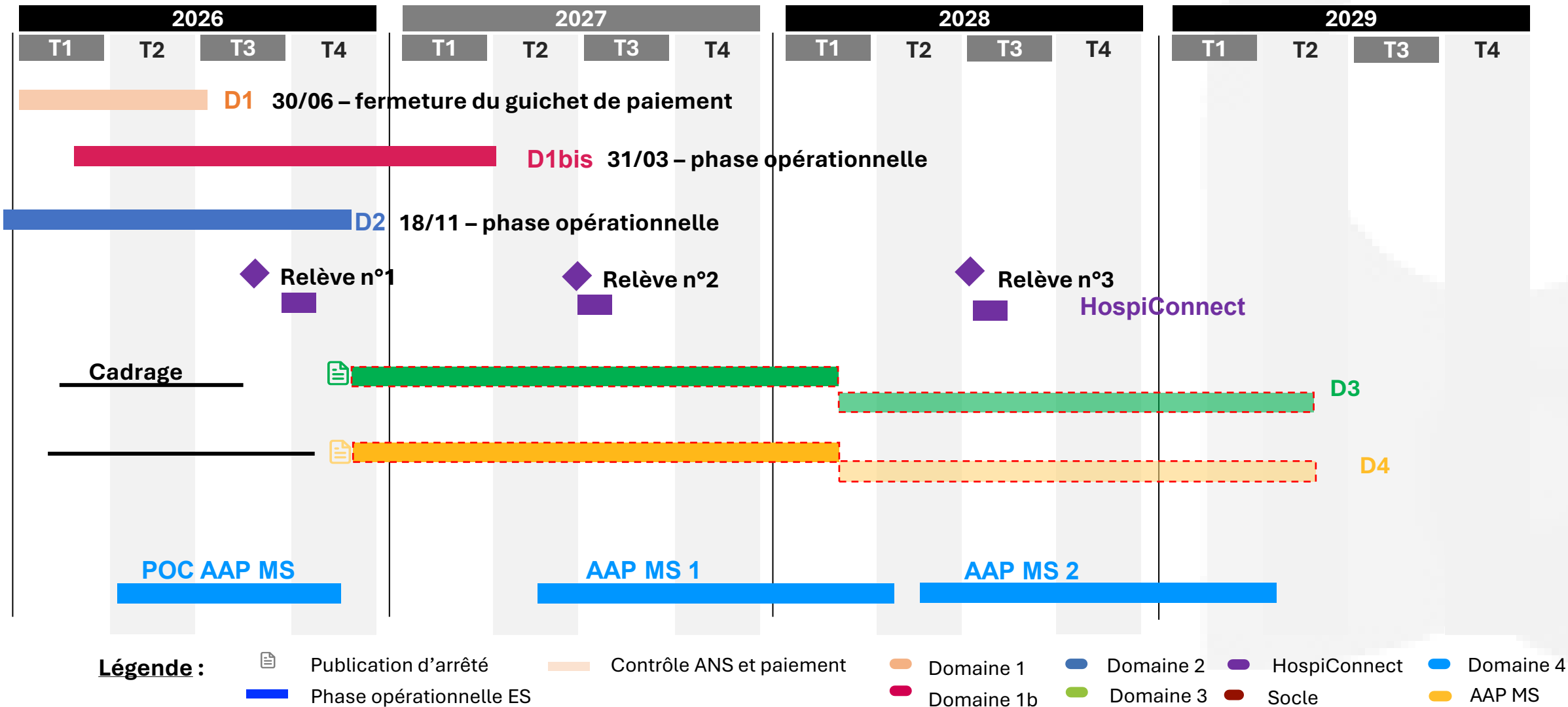


Sécurité opérationnelle

- Cadrage des domaines 3 et 4
- Cadrage du Socle cyber destiné à pérenniser le financement en ES
- Cadrage des prochaines itérations de l'AAP MS

Préparation de
la poursuite du
programme au-
delà de 2027

Calendrier prévisionnel des domaines engagés et à venir 2026 - 2027



**Pour plus d'information
retrouvez nous sur
esante.gouv.fr**

